



Docteur Roger BADET
Docteur Jean-Christophe DURAND
Docteur Philippe CHARRET

Lyon, le

M

ORDONNANCE

Faire pratiquer en laboratoire d'analyses médicales **15 jours avant votre intervention chirurgicale** :

une CBU (Cyto Bactériologie urinaire) avec compte de germes et antibiogramme.

Communiquez les résultats à votre médecin traitant afin qu'il juge de la nécessité d'un traitement complémentaire.